



Une opportunité pour les entreprises participantes au 'Indo French Business Meet' d'exposer leurs produits et /ou d'offrir une dégustation au stand Sopexa lors du salon IFE du 7 au 9 Décembre.

La Sopexa, en partenariat avec Ubifrance et la Mission Economique vous propose :

LES VITRINES SOPEXA

Une opportunité d'exposer vos produits dans les vitrines du stand Sopexa.

Le coût de participation est de 125 € HT

- 3 étagères seront proposées dans les vitrines (1m de large et 3m de haut) par entreprise.
- Aucune dégustation n'est incluse dans cette activité.

IMPORTANT : Les entreprises participantes sont responsables de tous frais de transport et de dédouanement des produits de France jusqu'au stand Sopexa.

LES DEGUSTATIONS PROFESSIONNELLES SOPEXA

Des dégustations de vos produits et démonstrations de cuisine, réalisées par des sommeliers et Chefs, seront menées par des experts de la Sopexa.

Le coût de participation est de 400 € HT

- Les dégustations seront réalisées par vos soins ou nos experts. Elles devront avoir lieu dans l'espace réservé du stand Sopexa suivant un planning établi. La salle de dégustation sera équipée du matériel nécessaire, demandé au préalable.
- Cette activité n'inclut pas d'exposition de produit

IMPORTANT : Les entreprises participantes sont responsables de tous frais de transport et de dédouanement des produits de France jusqu'au stand Sopexa.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

■ Vous devez retourner impérativement avant le 09/11/2006 les éléments suivants à la Sopexa:

- **le formulaire de participation** joint, dûment complété et signé, confirmant votre participation
- **Une liste des produits** que vous souhaitez exposer ou faire déguster
- Toute recommandation spéciale ou informations qui pourraient nous être utiles

■ La totalité du paiement devra être réglée avant le 6 décembre. Les modalités de paiement vous seront envoyées dès votre engagement.

■ **ATTENTION : Tous frais liés à l'envoi et au dédouanement des produits de France au stand Sopexa sont à la charge de l'entreprise.**

Pour ceux qui souhaitent faire acheminer leurs produits, compte tenu du système complexe de dédouanement en Inde, un certain nombre de documents sont nécessaires. La date limite pour les fournir à notre partenaire DAHER INTERNATIONAL est le **09/11/2006**. Il pourra prendre en charge le transport et le dédouanement. Vous devrez le contacter directement.

Contact : Eric Roignant

Sce Exposition/Exhibition dept

Tel : +33/(0)1.49.39.38.62

Fax : +33/(0)1.49.39.38.81

e-MAIL : e.roignant@daher.com

Les documents suivants seront nécessaires et demandés avant le 09/11/2006 par Daher International

- Factures de tous les produits en français et anglais
- Une liste des emballages en français et anglais
- Les certificats sanitaires
- Une lettre d'autorisation pour que l'entreprise R.E Rogers en Inde réalise les démarches de dédouanement



POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Aurelie

Tél : +91 11 23359874-75

E-mail : sopexa.delhi@airtelbroadband.in,
sopexa@vsnl.net

